



## Union Départementale des Sapeurs-Pompiers 87

### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UDSP 87 Samedi 18 Juin 2016 - Conseil Départemental Haute-Vienne

#### Ordre du jour :

- Compte rendu moral,
- Compte rendu financier,
- Compte rendu commissions,
- Questions diverses,
- Election du Président de l'UDSP 87

Début de séance : 10h00

Le 18 Juin 2016, l'Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Vienne s'est tenue Salle des assemblées du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, sous la Présidence d'Alain PUIGRENIER. Les membres ont été convoqués par courrier.

#### CIS Présents :

AAMBAZAC – ARNAC LA POSTE – BELLAC – BESSINES SUR GARTEMPE – CHÂLUS  
CHÂTEAUNEUF LA FORÊT – CHATEAUPÖPNSAC – LA JONCHERE – LE DORAT  
MAGNAC BOURG – MAGNAC LAVAL – MEZIERES SUR ISSOIRE – NEDDE – NEXON  
SAINT LAUENT SUR GORRE – SAINT MATHIEU – SAINT JUNIEN – SAINT LEONARD DE  
NOBLAT  
Agnès LAVAUD (secrétaire UDSP 87) / Xavier DUBOUE (DDA SDIS87)

#### CIS Absents Excusés :

Le Président ouvre la séance à 10h00 et après un mot de bienvenue, donne la parole à Monsieur Jean Claude LEBLOIS, Président du Conseil Départemental et Président du SDIS 87

Alain PUIGRENIER demande une minute de silence en Hommage à nos camarades Sapeurs-pompiers, Décédés pour porter secours.  
Et à nos collègues Gendarmes et Policiers décédés, Ils assurent notre sécurité et celle de nos concitoyens.

Le Président donne la parole à Daniel JAMMET, Président de la Commission des anciens, il donne des informations sur le réseau départemental et national.

#### **Compte rendu moral :**

Gérard PUYGRENIER, secrétaire, donne le rapport moral de l'année 2015.

#### **Compte rendu financier :**

Frédéric RAYRAT, trésorier, donne le rapport financier 2015 de l'UDSP 87.

#### **Commission Sociale :**

Annie SOULAT, vice-présidente, donne des informations sur l'activité sociale de l'UDSP et fait le point sur les assurances avec les propositions d'assurance décès toutes causes qui seront proposés aux Amicales.

Le Président donne des informations sur le rôle de l'œuvre des pupilles tant au niveau national que départemental. Il présente Madame Carine BORDAS-BERSON qui propose sa candidature pour animer la commission des mamans (ODP) au niveau départemental et régional (Aquitaine-Limousin)

### **Commission Secourisme :**

Le Président explique le nouveau fonctionnement et l'organisation de la section secourisme départemental.

Après plusieurs réunions de travail avec les formateurs secouristes (Professionnels et Volontaires) il a été proposé de rémunérer les formateurs (PSC1) de l'UDSP 87.

Pour les salariés, le contrat de travail proposé est un contrat CDD salarié occasionnel, qui devra être signé par chaque salarié et par le Président de l'UDSP pour chaque session de formation.

Les formateurs assurent les formations PSC1 au grand public et dans des structures publiques ou privées (GRETA, Associations...)

Cette formation est d'une durée de 8 h 00 (sur une journée ou en plusieurs fois : ex. 2 fois 4 h00...)

Une session minimum 6 stagiaires, maximum 10 stagiaires : 1 formateur

Une session minimum 12 stagiaires, maximum 20 stagiaires : 2 formateurs

#### **Il est proposé pour la rémunération :**

90 € net par formateur et par session.

15 € maxi pour frais de repas, par formateur, si la formation est en continue sur une journée de 8 h00.

La rémunération se fait sous forme de chèque dans le cadre emploi associatif.

**Prix de la formation** : 50 € par stagiaire

Tarif groupe : 10 ou 20 stagiaires : contrat annuel : 35 € - groupe ponctuel : 40 €

Gratuité pour les conjoints (tes) et les enfants des Sapeurs-pompiers

**Question** : Est-ce qu'un formateur peut faire une formation bénévolement et que le montant de la rémunération soit versé à l'œuvre des pupilles par l'UDSP.

Réponse : La rémunération peut être versée à l'ODP si le formateur reçoit sa rémunération et fait ensuite un don.

### **Commission Jeunes Sapeurs-pompiers :**

Le Président donne lecture de l'article 17 du règlement intérieur des JSP, en cours d'élaboration, sur les visites médicales des JSP de la Haute-Vienne.

**Article 17** : Les candidats JSP sont soumis à une visite médicale de recrutement l'année de leur incorporation qui comprend un examen médical et des examens complémentaires. Puis, chaque année, chaque JSP doit réaliser une visite médicale de suivi qui peut être complétée au besoin par des examens médicaux complémentaires. **Les visites médicales sont réalisées obligatoirement en présence des parents ou du tuteur légal, par un médecin sapeur-pompier habilité, au service de santé et de secours médical.**

### **Communication :**

Le Président expose la mise en place d'une page Facebook afin d'améliorer la communication.

Formations PSC1,  
Promotion du volontariat,  
Sections JSP,

## Manifestations CIS (Portes ouvertes...) Manifestations sportives,

Le Président fait part du lancement de la prochaine campagne : Label Grande Cause Nationale pour les comportements qui sauvent avec la Fédération Nationale des sapeurs-pompiers de France en association avec la Croix Rouge Française et la Protection Civile.

### Contexte

- 20 000 DCD des suites d'un accident de la vie courante chaque année en France
- Un niveau de culture de sécurité civile du grand public très faible en France
- Prise de conscience de la population depuis les attentats
- Une vraie légitimité des sapeurs-pompiers à prendre la parole sur ce sujet
- Label grande cause nationale 2016

### Enjeux

- Réduction du nombre de victimes
- Des citoyens mieux préparés aux risques de toute nature
- Baisse de la sollicitation abusive des secours
- Baisse des incivilités envers les sapeurs-pompiers
- Positionnement des sapeurs-pompiers dans le domaine de la prévention grand public - Développement du volontariat

Le Président rappelle que la revue Bip...Bip est réalisée grâce aux articles des Amicales et des CIS. Il est donc indispensable de nous fournir les articles le plus rapidement pour que la revue puisse paraître en début d'année. Il faut savoir que la revue rapporte 7500 € .

Lecture d'une demande de William SCHEFFER.

"Triathlon à St Pardoux le 11 Septembre 2016 sur le site de Chabannes .

Le Challenge Jacques Batissou, ancien SPP,

Je sollicite les actifs et la section des anciens pour les postes de commissaires sur le parcours vélo de 14 a 17 h. 4 à 6 personnes seraient l'idéal."

Le Président remercie les Sapeurs-pompiers de NEDDE et PEYRAT LE CHÂTEAU pour l'organisation du Congrès Départemental 2015 et pour leur participation à la cérémonie Nationale sur les Champs Elysées Vendredi 10 Juin 2016.

### **Questions diverses :**

Le Président demande s'il y a des questions.

Léon ROUYER, ancien SP Saint Léonard de Noblat demande pourquoi l'UDSP ne donne pas une prime de départ à un sapeur-pompier lors de son départ à la retraite. Question déjà posé en 2015 et un courrier a été fait au DDSIS sans réponse.

Le Président et le Trésorier donne une nouvelle fois la réponse : la loi interdit à une association de donner de l'argent à un adhérent. Il est possible de faire un cadeau mais la somme est limitée par l'URSSAF. Nous proposons de faire réaliser une médaille dans un écrin qui serait remise sur demande à un sapeur-pompier qui cesse son activité après 20 ans de service.

Christian LAPLANCHE de Châteauneuf la Forêt demande le nombre d'adhérent en moins à l'UDSP. Nombre d'adhérents à l'UDSP 87

2013 : 940

2014 : 1148

2015 : 1127

2016 : 1126

Aurélie BELLIER Ambazac : Il était prévu que l'UDSP équipe les formateurs JSP de parka et coupe-vent, à ce jour rien n'a été fait.

L'UDSP a dû renouveler les tenues de sport (Short, maillot, coupe-vent et survêtement) de tous les JSP, notre budget ne nous permettait pas de faire plus et nous avons fait ce choix étalé sur 3 ans. Cette année nous devrions pouvoir commencer l'équipement des formateurs.

Sans autre question, l'Assemblée Générale est terminée à 11 h30

Le Président remercie les participants.

### **Election du Président de l'UDSP 87 :**

Alain PUIGRENIER, Président sortant, laisse alors le soin au plus ancien des administrateurs (Daniel JAMMET) d'organiser les élections du nouveau Président.

Après un appel à candidature, il s'avère qu'un seul membre de l'UDSP 87 se porte candidat : Alain PUIGRENIER (se présente à sa succession)

#### **Il précise que :**

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration doit se réunir dans le mois qui suit le Congrès Départemental.

Le CA de l'UDSP est composé de 39 membres élus et d'un membre de droit : le Directeur Départemental du SDIS 87. Il assiste au CA à titre consultatif.

#### **▪ Gérard PUIGRENIER, secrétaire, procède à l'appel des administrateurs :**

Le Conseil d'Administration de l'UDSP 87 est composé de 32 membres, les CIS de : Eymoutiers, Nantiat, Pierre Buffière, Saint Germain les Belles, Saint Yrieix la Perche, Limoges Beaubreuil SPV et les PATS n'ont pas de représentant.

Sur 32 membres inscrits, 19 sont présents et 3 procurations. Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

#### **Présents :**

Annie SOULAT (SSSM/SPP), Gérard PUYGRENIER (BELLAC), Frédéric RAYRAT (CHALUS), Bernard ROUYER (CHATEAUNEUF LA FORET), Jean-Pierre LAVAUD (LE DORAT), Frédéric PASQUET (MEZIERES SUR ISSOIRE.), Antoine RULMONT (ST JUNIEN) Thierry LAUNAY (ST LAURENT SUR GORRE.), Florian NIVELLE (ST LEONARD DE NOBLAT), Claude DENIS (ST MATHIEU), Daniel JAMMET (ANCIEN SP), Daniel BENOITON (Ancien SP), Alain PUIGRENIER (SDIS SPV), Thierry VINCENT (ARNAC LA POSTE) Sylvie CHAZAT (CHATEAUPONSAC) Alain RICHEFEU (BESSINES / GARTEMPE) Laurent EGLIGEAUD (NEDDE) Antony BELLIER (Suppléant AMBAZAC) Arnaud GRIMAUULT (SPV LIMOGES Martial Mitout)

#### **Absents Excusés avec procuration :**

Frédéric GOUBELY (LIMOGES BEAUBREUIL SPP), Nicolas PELLEGRIN (SDIS), Olivier CHARTRIER (Rochechouart SPV),

#### **Absents Excusés :**

William SCHEFFER (LIMOGES MAUVENDIERE SPP)

#### **▪ RESULTATS DU VOTE :**

Nombre de votants : 22

Nombre d'enveloppes : 22

Nombre de voix pour Alain PUIGRENIER : 20

Nombre de bulletins blancs : 2

**Alain PUIGRENIER est réélu Président de l'UDSP 87, pour un mandat de 3 ans, à la majorité absolue des voix.**

Le Président nouvellement élu, remercie les membres du Conseil d'Administration pour son élection. Il s'engage à poursuivre les travaux engagés sous sa présidence.

Le bureau reste en place jusqu'au prochain conseil d'administration de l'UDSP en septembre 2016

### **Conseil d'Administration de l'UDSP 87 – 2016**

Mathieu BARBAS

AMBAZAC

Thierry VINCENT  
Gérard PUYGRENIER  
Alain RICHEFEU  
Frédéric RAYRAT  
Bernard ROUYER  
Sylvie CHAZAT

Jean Pierre LAVAUD  
Mickael BONNET  
Bruno BUSSIGNIES  
Mickael BOUCHER  
Frédéric COURCELLE  
Frédéric PASQUET

Laurent EGLIGEAUD  
Romain HOCHART  
Jean Pierre PALMEN

Olivier CHARTRIER

Antoine RULMONT  
Thierry LAUNAY  
Florian NIVELLE  
Claude DENIS  
Fabien BRISSIAUD

Frédéric GOUBELY  
Arnaud GRIMAUULT  
Fabrice LESCOAT  
Marion VERGNAUD  
William SCHEFFER  
Alain PUIGRENIER  
Nicolas PELLEGRIN  
Annie SOULAT  
Daniel JAMMET  
Daniel BENOITON

32 Membres inscrits,  
Majorité : 16

ARNAC LA POSTE  
BELLAC  
BESSINES SUR GARTEMPE  
CHALUS  
CHATEAUNEUF LA FORET  
CHATEAUPONSAC  
EYMOUTIERS  
LE DORAT  
LA JONCHERE  
LUSSAC LES EGLISES  
MAGNAC BOURG  
MAGNAC LAVAL  
MEZIERES/ISSOIRE  
NANTIAT  
NEDDE  
NEXON  
PEYRAT LE CHÂTEAU  
PIERRE BUFFIERE  
ROCHECHOUART  
SAINT GERMAIN LES BELLES  
SAINT JUNIEN  
SAINT LAURENT SUR GORRE  
SAINT LEONARD DE NOBLAT  
SAINT MATHIEU  
SAINT SULPICE LES FEUILLES  
SAINT YRIEIX LA PERCHE  
LIMOGES SPV Beaubreuil  
LIMOGES SPP Beaubreuil  
LIMOGES SPV Martial MITOUT  
LIMOGES SPP Martial MITOUT  
LIMOGES SPV Mauvendièrre  
LIMOGES SPP Mauvendièrre  
LIMOGES SPV DDSIS 87  
LIMOGES SPP DDSIS 87  
SSSM  
Section Anciens SP  
Section Anciens SP  
PATS